

relationnelles des enfants... Le placement étant devenu la solution ultime "quand toutes les autres ont échoué", les jeunes qui en bénéficient sont moins nombreux qu'auparavant mais proportionnellement bien plus perturbés, leurs besoins s'en trouvant accrus.

Changement maquant aussi, celui concernant l'essor des petites unités. Les grandes structures ont éclaté, donnant naissance à des lieux de vie de petite dimension. Le maintien de l'Institution subsistant comme centre opérationnel fédérateur facilitant alors l'intégration au réseau social. Même si une telle réorganisation ne constitue pas une panacée, elle semble toutefois favoriser le travail centré sur l'enfant et relativiser les phénomènes bureaucratiques.

Progrès notable encore, c'est cette prise de conscience de l'importance de travailler avec l'enfant en fonction de ses origines, des contextes familiaux et milieux culturels dans lesquels il a évolué jusqu'alors. L'implication devient de plus en plus une priorité dans le projet éducatif de l'enfant. L'importance du maintien des liens familiaux est devenue une préoccupation essentielle. Parmi les éléments de réussite d'un placement, on trouve la proximité du domicile de la famille et la participation de l'enfant aux expériences éducatives normales (de moins en moins de scolarisation interne à l'établissement, inscription dans les activités culturelles et sportives extérieures...).

Autre point marquant : la plus grande différenciation des dispositifs de placement. Qu'ils soient institutionnels ou familiaux, il s'agit bien de s'adapter et correspondre au mieux aux besoins et difficultés manifestés par l'enfant. Problèmes familiaux, caractériels, délin-

La volonté de maintenir l'enfant dans sa famille a incité les professionnels à innover

quants ne sont pas traités de la même façon. Il pourra aussi être accueilli à court ou long terme, en urgence ou progressivement, en week-end ou à temps plein, en phase d'orientation ou d'intégration, en soutien et accompagnement ou en thérapie, etc.

Dernière évolution, la professionnalisation croissante des intervenants : familles d'accueil bénéficiant d'un statut, d'un salaire, éducateurs diplômés, importance de la formation continue... cette évolution est toutefois inégale selon les pays. Au sud, la Grèce, le Portugal et l'Espagne ont pris beaucoup de retard dans ce processus. Au nord, le taux de rotation des personnels reste élevé, les plus jeunes et inexpérimentés restent trop souvent encore ceux qui sont

en contact avec les populations les plus problématiques.

Enfin, la volonté de maintenir l'enfant dans son cadre familial a incité les professionnels à innover et à tenter d'élaborer des solutions alternatives telles que les centres de jour (recevant enfants et adolescents après l'école), les appartements autonomes pour les plus grands et le travail en milieu ouvert.

Il s'agissait ici de s'intéresser aux concordances et évolutions communes aux douze pays européens. Cela ne doit pas occulter la grande diversité des pratiques et expériences qui sont autant — si-

non plus — importantes que les tendances à l'identique.

"Les phénomènes sont ici trop complexes, le poids de l'histoire trop "présent", pour que l'on puisse envisager une unification à l'échelle de l'Europe. Il est plus vraisemblable qu'au moins dans l'avenir, on aille vers une meilleure connaissance des approches propres à chacun et vers une reconnaissance des différences" (1).

Jacques Trémintin

(1) *Suppléance familiale en Europe, l'éducation en internat, les familles d'accueil et les alternatives au placement dans les pays de l'union européenne*, M. Corbillon et al, Editions Matrice (71 rue des Camélias - 91270 Vigneux-sur-Seine), 1994, 253 p., 150 F.

Et chez nos cousins Québécois ?

Lien Social : Si vous deviez comparer la situation de l'Education Spécialisée au Canada et en France, quels sont pour vous les points forts et les points faibles de chaque pays ?

Michel Lemay* : Le point fort au Canada, c'est sans conteste d'avoir bâti une méthodologie de l'éducateur qui soit transmissible. Ça a été beaucoup pensé pour l'enfant caractériel, le jeune délinquant. Mais, il y a des applications qui peuvent certainement se faire pour les handicapés mentaux par exemple. Je pense à Guindon et Gendreau et à bien d'autres personnes que je pourrais citer. Ils ont considéré que l'éducation spécialisée avait un côté science. Il y a un art bien sûr, mais c'est aussi une science qui repose sur des connaissances et des répétitions qui sont relativement vérifiables. Donc, construisons une méthodologie de l'éducateur. Sur ce point-là, il y a des ouvrages et des formulations dans les écoles d'éducateurs qui me paraissent plus en avant qu'en France.

Par contre, les points faibles, c'est le peu de choses pour les déficients mentaux moyens et profonds ainsi que dans l'assistance éducative en milieu ouvert. La France est nettement en avance dans ce domaine.

Elle est aussi nettement en avance dans l'organisation des placements familiaux thérapeutiques.

Dans le domaine de la petite enfance, je crois que les deux pays s'en préoccupent actuellement à peu près parallèlement. Ils découvrent qu'il faut intervenir le plus précocement possible autour du tout petit enfant, et qu'il faut des puéricultrices et des éducatrices spécialisées pour les enfants en bas âge. Peut-être un autre point fort au Canada que je voudrais souligner, c'est l'absence d'affrontement au niveau des Ecoles. Il y a cette conviction que chacune des Ecoles de pensée, qu'elle soit psychanalytique, comportementale, organique, systémique... a des idées intéressantes.

propos recueillis par J.T.

* Michel Lemay a longtemps exercé en France où il intervient encore très souvent.

Il vit depuis de nombreuses années au Canada où il est professeur de psychiatrie à la faculté de médecine de Montréal.